

École 24

BULLETIN n°1 – 1er trimestre 2013 – janvier – SNUipp-FSU 24

Bonne année 2013

Dispensé de timbrage

MARSAC / Isle



Déposé le 9 janvier 2013

Edito

par Nicolas Izorche

L'année 2012 s'en est allée et, avec elle, bon nombre d'espoirs auront été étouffés dans l'oeuf. L'année 2013 sera l'année du changement, c'est certain, mais encore faudra-t-il savoir quel changement ?

Sur les salaires, il a été annoncé que ce serait ceinture. Pas d'augmentation catégorielle, et dans les faits, ce sera pour tous, une nouvelle perte effective avec la poursuite de l'alignement des taux de cotisations retraites et de l'augmentation des prélèvements obligatoires.

Sur les conditions de travail, comment croire que la situation va s'améliorer alors que la question de la « refondation » de l'école

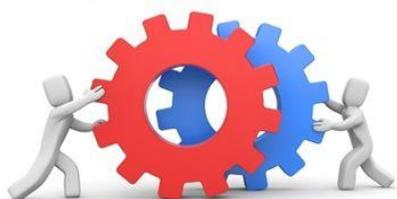
Lire la suite en page 2

SOMMAIRE

Edito	1
RIS thématique	2
20 ans du SNUipp	3
EVS	4
Carte scolaire	4
Salaires	7
Syndicalisation	8
Remplacement	10
Culture	10



Le changement ...



... en 2013

La FSU Dordogne et ses syndicats
vous présentent leurs
meilleurs vœux

2013



tous ensemble

suite de la page 1

est loin d'être tranchée : qui a quatre jours ? Qui a quatre jours et demi ? Comment vont pouvoir se dérouler les opérations de la carte scolaire dans ces conditions ? Comment allons-nous pouvoir nous déterminer pour notre mouvement départemental ? Quel sera notre statut demain : national, territorial, mixte ? Quelle quotité horaire ? Et les animations pédagogiques, mercredi après-midi, samedi matin, vacances ? Les relations avec les collectivités ne vont-elles pas à nouveau se tendre comme en 2008 et le passage à quatre jours ? Les programmes seront-ils revus ? Bre, autant de questions auxquelles personne n'a de visibilité, ne serait-ce qu'à court terme.

Qu'en est-il des questions sociales ? Hausse des carburants à prévoir, hausse du coût des énergies, hausse des primes d'assurance, hausse des prélèvements obligatoires (TVA, impôts, taxes diverses)... A côté de ça, 0,03 € de plus pour le SMIC horaire et une revalorisation de 8,50 € par mois pour le RSA socle.

Le gouvernement veut imposer son programme quoi qu'il en coûte sans se donner réellement les moyens de consulter, dialoguer, construire. Quelle drôle de conception du changement...

Mais 2013 ne peut pas en rester là. Le gouvernement doit nous entendre, doit négocier, doit discuter. Il est nécessaire de reprendre l'espace de discussion et de revendication qui nous a été confisqué ces dernières années, et nous ne pourrions reprendre cet espace que si nous agissons en nombre et tous ensemble.

Espérons que cette année permette un réel retour du dialogue social en France. Souhaitons qu'elle permette également une meilleure compréhension des enjeux sociaux qu'ils soient mondiaux, européens ou nationaux, en remettant à sa juste place l'humain face aux intérêts financiers.

Enfin, et comme c'est de tradition en cette période de l'année, nous vous adressons à tous ainsi qu'à vos proches, nos vœux les plus sincères qu'ils soient de félicité, de santé ou encore de réussite personnelle, professionnelle.

Bonne année 2013.

N. I.



Réunion d'information syndicale thématique : Refondation de l'école

Alors que la « refondation » de l'école est un des sujets de discussion les plus vifs en ce début d'année, il est important pour le SNUipp-FSU de rassembler l'ensemble de la profession pour discuter sur cette question primordiale.

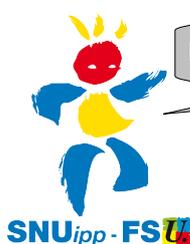
C'est pourquoi le SNUipp-FSU de la Dordogne organise une RIS thématique sur le thème de la « refondation » de l'école avec la présence d'un membre de l'équipe nationale du SNUipp-FSU.

MERCREDI 23 JANVIER
De 9h à 12h
Périgueux – Bourse du travail
(26 rue Bodin)

Cette RIS est ouverte à tous, syndiqués et non-syndiqués. Venez nombreux échanger !

Pour participer, rien de plus simple : il suffit de vous rendre à l'une de ses RIS et d'en avvertir votre IEN. Vous pouvez déduire jusqu'à 9 heures des animations pédagogiques (3 réunions de 3 heures), de la journée de solidarité ou du temps de concertation. Chaque école et chaque syndiqué reçoit une information par la poste ou par bulletin de la tenue des RIS dans son secteur. N'hésitez pas à nous appeler pour plus de renseignements ou rendez-vous sur le site internet du SNUipp-FSU de la Dordogne

ATTENTION : Il n'est pas nécessaire de remplir un formulaire de demande d'autorisation d'absence. Il suffit d'envoyer à votre IEN une simple lettre d'information (cf. modèle sur le site du SNUipp-FSU)



<http://24.snuipp.fr/spip.php?article=1404>



Le SNUipp a fêté ses 20 ans le 24 novembre dernier !

Un moment syndical...



De gauche à droite : Jean-Luc Marchive, Daniel Castegneide, Alain Delmon, Vanda Bonnamy, Vincent Perducat, Gaspard Vioqué

Une conférence-débat a permis de retracer 120 ans de syndicalisme enseignant, menée par notre premier secrétaire départemental : Alain Delmon (septembre à novembre 1992). Les précédents et actuels secrétaires départementaux étaient réunis et ont pu donner leur vision de cette histoire du syndicalisme enseignant à l'assemblée venue ce jour-là.

S'en est suivie une visite du Périgueux syndical, retraçant les hauts lieux de la création du SNUipp-FSU, de la Bourse du travail, en passant par le tribunal et les locaux situés près de l'Echo, premier siège départemental du SNUipp !



Compte rendu réunion EVS

Le 12 décembre 2012, le SNUipp 24 réunissait pour la deuxième fois de l'année les EVS du département.

Depuis trop longtemps, les différents services de l'état bafouent les droits de ces personnels :

- absence d'un véritable tuteur
- absence de formation
- radiation abusive des listes du pôle emploi.

Nous avons fait le point sur l'actualité et les problématiques rencontrées sur le terrain (formations, nouveaux contrats, renouvellements, ...) et avons envisagé des perspectives d'actions (recours aux prud'hommes, lettres à l'administration).

En effet, partout en France, le SNUipp-FSU met au service des collègues son expérience, ses militants, pour leur permettre de se défendre face à l'administration en engageant des actions pouvant aller jusqu'aux prud'hommes. Leur statut précaire ne doit plus être une excuse pour l'administration pour ne pas respecter les contrats signés.

Le gouvernement s'est engagé à reprendre la question de la pérennisation et de la professionnalisation des EVS. Le SNUipp-FSU demande à être associé à cette réflexion, afin d'y porter ses revendications et notamment celle d'un statut de la fonction publique pour les EVS et AE.

En attendant l'ouverture de ces discussions, plus vous serez nombreux et nombreuses à vous engager dans des actions plus nous aurons de pouvoir pour faire évoluer les situations...

Prenez contact avec le SNUipp-FSU Dordogne pour rejoindre les actions en cours.

Franck Fressingéas
Secrétaire adjoint

Préparation de la carte scolaire 2013 : sous le signe de l'inquiétude

3006, c'est le nombre de postes créés dans le 1er degré pour la rentrée 2013 et dont la répartition a été dévoilée le 19 décembre. Ces nouveaux moyens apporteront un premier souffle à une école trop longtemps contrainte à l'asphyxie. Pour autant, ils ne permettront pas d'apporter de l'air à toutes les écoles qui en ont besoin tant il y a à faire : baisser le nombre d'élèves par classe, remplaçants, Rased...

153 postes ont été attribués à l'académie de Bordeaux. Si cette dotation marque une rupture par rapport aux années précédentes (- 203, atténuée de + 65 en juin, pour la rentrée 2012, et - 98 pour la rentrée 2011), nous sommes assez inquiets quant à notre dotation départementale. En effet la DASEN nous a annoncé que la Dordogne devrait encore perdre des élèves l'an prochain (150), alors que la Gironde se trouve très en dessous de la moyenne nationale du P/E (nombre de professeurs pour 100 élèves).

Certes la Dordogne a perdu 400 élèves en 3 ans mais elle a largement payé sa part puisqu'elle a rendu 57 postes (si on pouvait avoir les mêmes données à l'ouverture...). Durant cette période, notre P/E n'a cessé de baisser.

La répartition académique sera connue lors du CTA de janvier.

Au niveau départemental, la DASEN nous a annoncé qu'elle souhaitait « élargir le nombre d'écoles visées par la carte scolaire », c'est à dire baisser le seuil de fermeture et élever le seuil d'ouverture pour lui permettre « de faire du qualitatif ». Si nous sommes d'accord sur le fait qu'il ne faille pas fonctionner avec une caleulette pour la carte scolaire, nous ne sommes pas dupes de cette manœuvre qui vise à augmenter encore une fois le nombre d'élèves par classes !

Nous avons demandé que les petits RPI (3 classes et moins) soient épargnés par les fermetures. Ceux-ci permettent de maintenir un tissu scolaire dans les zones rurales et de garantir à tous les enfants une certaine équité en ne les obligeant pas à passer trop de temps dans les transports. La DASEN nous a indiqué qu'elle n'excluait pas de toucher à ces petits RPI.

Nous avons aussi demandé à ce que l'administration fasse enfin confiance aux directeurs d'écoles en ne baissant pas systématiquement leurs prévisions, comme cela a été fait l'an passé sans que les représentants syndicaux n'aient accès aux chiffres fournis par les directeurs.

Compte-tenu des méthodes utilisées par l'administration, nous vous rappelons qu'il est très important de nous communiquer vos chiffres et vos arguments en complétant l'enquête carte scolaire (p. 3 et 4) ou en ligne sur le site du snuipp24 : <http://24.snuipp.fr/appli/>.

N'hésitez pas à nous contacter si la situation de votre école entraîne un risque de fermeture ou nécessite une ouverture. Les représentants du SNUipp-FSU 24 continueront de se battre à vos côtés pour une école plus juste !

Comme chaque année, à l'occasion de la carte scolaire, nous vous accompagnerons pour l'organisation des réunions avec les parents et les élus afin de mener des luttes collectives.

Vanda Bonnamy
Co-secrétaire départementale



SNUipp – F.S.U.

Bourse du Travail,
26 rue Bodin
Tel : 05 53 08 21 25
Courriel : snu24@snuipp.fr

24000 Périgueux
Fax : 09 71 70 52 52
Site départemental : <http://24.snuipp.fr/>



Merci de prendre quelques minutes pour remplir cette fiche, puis nous la retourner le plus rapidement possible (par courrier, fax...).
Pour les RPI, remplir absolument une fiche par école et, si possible, regrouper en un seul envoi. **Les élu(e)s paritaires du SNUipp-FSU 24.**

Fiche syndicale : Préparation de la Carte scolaire 2013

Date de renseignement de cette fiche (important en cas de changements) : ___ / ___ / ___

Ville :

Circonscription :

Type de l'école : Maternelle Élémentaire Primaire

RRS

RPI

En cas de RPI, merci de remplir une fiche par école.

Nom de l'école : _____

Tel : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ courriel : _____ @ _____

Nom du collègue que l'on peut contacter si nécessaire : _____

Tél : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ courriel : _____ @ _____

Demandez-vous une ouverture de classe : (si oui, merci de nous transmettre copie de cette demande)

Nombre actuel de classes : _____ CLIS : Oui Non

2012 - 2013			Prévisions 2013 - 2014		
Effectifs		Nombre de Classes	Effectifs		Nombre de Classes
Toute petite section			Toute petite section		
Petite Section			Petite Section		
Moy. Section			Moy. Section		
Grande Section			Grande Section		
CP			CP		
CE 1			CE 1		
CE 2			CE 2		
CM 1			CM 1		
CM 2			CM 2		
CLIS			CLIS		
Autres			Autres		
TOTAL			TOTAL		

- Une fermeture de classe entraînerait-elle le départ d'un(e) enseignant(e) **titulaire d'un poste** ? OUI NON
- En cas d'ouverture, existe-t-il un local disponible ou est-il prévu d'en construire un ? OUI NON
- Une ouverture ou une fermeture entraînerait-elle une modification de la décharge de direction ? OUI NON

Mesure de carte scolaire récente ? (fermeture) (création) si oui, année : _____ OUI NON
Contact avec l'IEN sur le sujet de la carte scolaire : _____ OUI NON

Éléments du contexte de l'école à remplir en 2^{ème} page

Salaires, en panne sèche !

Déclassement salarial, point d'indice gelé, carrières rabotées, inégalités hommes femmes, journée de carence, augmentation des cotisations retraite, retraites dévalorisées...

La liste des « qualitatifs » est longue et témoigne d'un réel appauvrissement des enseignants et notamment de ceux du 1^{er} degré. En outre, la modification des rythmes de travail imposée par le ministère sans consultation de la profession va accentuer cette paupérisation, engendrant des coûts supplémentaires (transport, garde d'enfants...), non pris en compte par le ministre Peillon.

15% : c'est la différence entre le salaire d'un PE français et le salaire moyen d'un PE des pays de l'OCDE (différence négative bien sur)

14% : c'est la perte de valeur des traitements de la fonction publique depuis 1999

0 : c'est l'augmentation prévue actuellement pour l'ensemble des fonctionnaires

Si le ministre reconnaît lui-même « qu'il serait digne de mieux payer les enseignants », que peut-on attendre d'un gouvernement qui n'accorde qu'une hausse de 0,3% du SMIC au 1^{er} janvier soit 3 euros par mois environ ? Huit mois après l'élection présidentielle, où est le changement tant espéré ? Beaucoup n'attendent plus rien et ces « miettes » ajoutées à la misère existante sont ridicules. Avec les hausses du gaz, de l'électricité, des assurances, des transports et de tout le reste, le pouvoir d'achat va se trouver un peu plus rongé.

Pourtant, certains ne connaissent pas la crise ! Les grands patrons du CAC 40 ont vu leur salaire augmenter de 4% l'an passé avec une rémunération moyenne de 4,2 millions d'euros. Vertigineux, scandaleux... Alors que la misère croît de jour en jour, que le chômage ne cesse d'augmenter, que des millions de salariés et de retraités ne bouclent pas les fins de mois, une minorité de nantis détient l'argent, en demande plus encore, exploite les travailleurs, et se

gave. Le tourisme et l'industrie du luxe ne se sont jamais aussi bien portés, les berlines haut de gamme aussi bien vendues. Paradoxalement, pour des millions de travailleurs, leur salaire, le fruit du travail, ne leur permet même plus de se loger, de manger, de se soigner, en fait de vivre dignement.

Il est urgent de changer de politique, d'en finir avec ces inégalités croissantes, de rompre avec le libéralisme ravageur. Le gouvernement a fait le choix de l'austérité pour les salariés et notamment dans son propre champ de compétences pour les fonctionnaires. Il emboîte le pas des pays européens déjà engagés dans cette voie. On en connaît les résultats désastreux pour les peuples, en Espagne, en Grèce, au Portugal, en Irlande...

STOP ! Nous ne pouvons plus accepter cette politique qui n'est certainement pas celle du changement. Augmenter les salaires et les retraites répond à une exigence sociale forte et légitime. Nous avons besoin d'un souffle nouveau, d'espoir, de perspectives, pour simplement mieux vivre.

Le SNUipp dans la FSU, en cette période de refondation de l'Ecole, exige l'ouverture rapide du dossier « salaires ». Nous porterons cette revendication lors de la journée d'action du 31 janvier.

Alain Chabrilangeas
Secrétaire adjoint



Pourquoi se syndiquer ?

Grâce au vote de la profession, le SNUipp est le premier syndicat dans les écoles de Dordogne de France. C'est le nombre de ses adhérents qui fait sa force face à l'Administration, face au gouvernement. Les cotisations de ses adhérents sont le seul moyen de financement des actions et des publications du SNUipp 24. Par là même, c'est la garantie de son indépendance !

Bien sûr, les délégués du personnel du SNUipp 24 soutiennent et défendent l'ensemble des collègues. Mais notre action sera d'autant plus efficace que vous serez nombreux à nous rejoindre et à nous apporter votre soutien... ..et puis, quelque part, pour vous, pour nous tous (du débutant au retraité), n'est-ce pas aussi un moyen de se sentir moins seul, dans une profession de plus en plus difficile ?

Quelques interrogations/affirmations les plus courantes sur le SNUipp-FSU :

A quoi ça sert ?

Etre syndiqué, c'est l'assurance de recevoir, à domicile, toutes les informations locales, départementales et nationales, du SNUipp et de la FSU. C'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme.

Le syndicat, ça prend du temps ?

Le syndicat prend le temps... qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Le syndicat s'occupe trop ou pas assez de pédagogie.

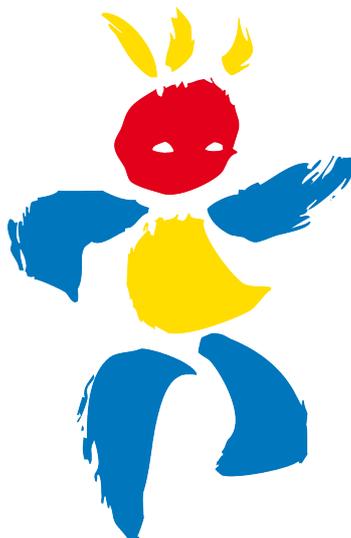
En fait, il n'y a pas de sujet "privilegié" au SNUipp : défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects sont traités, sans être pour autant exclusifs.

Le syndicat est corporatiste !

Les élus du SNUipp jouent, pleinement, leur rôle de représentants du personnel dans les commissions paritaires. Un rôle apprécié, semble-t-il, par la grande majorité des collègues qui placent le SNUipp en tête des élections paritaires, en progrès constants. Mais l'activité du SNUipp ne s'arrête pas là, bien au contraire.

Le syndicat est éloigné de mes préoccupations...

Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les réflexions sur le métier, la recherche... il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés, à un moment ou un autre, par le SNUipp.



... et festif !

Le syndicat est-il indépendant ?

On ne le répètera jamais assez... Ce sont les syndiqués, et eux seuls, qui élaborent la "politique" du syndicat. Les différentes instances (Conseil Syndical, Congrès...) sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent y assister. La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp.

Le syndicat est-il efficace ?

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une vieille idée, toujours d'actualité : ensemble, on est plus efficace qu'isolé.

Le syndicat freine toute évolution du métier.

Ce serait plutôt le contraire : en posant, comme jamais avant dans le pays, la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire, en organisant le débat avec la profession, les parents, les chercheurs... le SNUipp participe à l'évolution du métier.

C'est trop cher

Allez, on avoue, ce n'est pas donné (1/2 chocolatine par jour). Mais cela représente très exactement les coûts engagés pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions, les charges : locaux, téléphone... Le SNUipp n'a pas d'autres revenus et n'est pas subventionné : c'est la garantie de son indépendance

Le remplacement en Dordogne, du mieux, mais...

D'après la directrice académique, les services départementaux enregistraient, à la veille des vacances d'automne, une centaine de journées d'enseignement non remplacées contre sept-cent à la même période en 2011. Annonce faite sans plus de détails.

Il est vrai que l'outil de remontée que nous avons mis en place cette année (voir encadré) montre une certaine amélioration des conditions de remplacement, malgré un pic d'absence enregistré début décembre.

Cependant, l'analyse doit être davantage approfondie et nous ne manquerons pas d'interroger la DASEN sur un certain nombre de points.

Il semble que la circonscription de Périgueux 3 souffre le plus du manque de remplacement, suivi de près par les écoles de Périgueux.

De même nous nous interrogeons sur l'impact du jour de carence. En effet, comment ne pas croire, à l'instar du privé, que la privation d'un trentième de salaire par arrêt maladie n'a pas une incidence directe sur le nombre de collègues qui ne s'arrêtent plus pour une courte durée (cas des maladies bénignes : angine, gastro-entérite, états grippaux...) et qui se rendent donc sur leur lieu de travail, même malade ?

Le SNUipp-FSU va continuer à diffuser son enquête. Cette enquête est simple à remplir et vous pouvez accéder aux statistiques en direct.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur le site et à nous communiquer vos informations sur l'état du remplacement.

Nicolas Izorche
Secrétaire adjoint

APPLI'snu : le site internet des outils du SNUipp-FSU de la Dordogne

<http://24.snuipp.fr/appli>

APPLI'snu est une application en ligne qui regroupe un certain nombre de ressources (clic remplaçant, fiches de contrôle, enquêtes...). C'est une exclusivité propre à la Dordogne et au SNUipp.

Les applications sont conçues pour être simples d'utilisation, efficaces, rapides... C'est un moyen supplémentaire de communiquer avec le SNUipp-FSU.

18h15-18h30

Intervention de Vincent Lelièvre, historien :
Contexte de l'écriture de Carmen,

18h30-19h00

Intervention de Dominique Saby, chef d'orchestre :
Le rôle du chef d'orchestre dans la mise en place d'un opéra. Quels rapports le chef d'orchestre peut-il créer vis-à-vis des chanteuses et des chanteurs ? Son influence, ses choix, sa conception de l'œuvre.

19h00-22h00

Intervention de Jean-Marie Lelièvre :
Ecoute et projection comparées de différentes versions de l'œuvre de Georges Bizet : Callas, Jourdan, Chung, Gardiner, Py...



SNUipp-FSU Dordogne — Bourse du Travail — 26, rue Bodin — 24029 PÉRIGUEUX Cedex
Téléphone : 05 53 08 21 25 – Télécopie : 09 71 70 52 52 - courriel : snu24@snuipp.fr - site : <http://24.snuipp.fr>
Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 14h à 17h
Répondeur téléphonique, fax et courriel hors permanences

ECOLE 24 ♦ SNUipp-FSU Bourse du Travail 26, r. Bodin 24029 Périgueux Cedex ♦ Directeur de publication : Alain Delmon
Imprimerie Spéciale ECOLE 24 - Périgueux ♦ Trimestriel – le n° 0,76 € ♦ CPPAP 0710S07419 ♦ ISSN 1241 9214